© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Mon fils et le cannabis

Par Profil supprimé Postée le 27/04/2011 13:37

> je ne sais plus comment agir envers mon fils, quel comportement adopter ? après avoir fuguer pendant plusieurs mois, avoir lancer des recherches il est à nouveau à la maison, il a voulu rentrer en psy mais est ressortie le lendemain sans nous dire quoi que ce soit (hopital de lagny, comment peut on s'en sortir dans un endroit pareil...?) nous n'avons pas voulu lui poser de questions car nous avons peur qu'il reparte et nous a fait comprendre de le laisser tranquille sur ce sujet. Comment nous comporter avec lui (il a 23 ans, il ne travaille plus depuis 18 mois, il fume plusieurs joints par jour, il entend des bruits, il croit que la police le suit, que les avions le surveillent ...) c'est difficile pour lui et pour nous. Que faire ?

Mise en ligne le 29/04/2011

Bonjour,

Nous comprenons que la situation que vous vivez soit déconcertante et qu’elle vous renvoie à un sentiment d’impuissance.

Sachez que si le cannabis n’engendre pas de manière avérée des troubles psychiatriques, il peut avoir cependant pour effet de les révéler et de les accentuer.

Toutefois, il semblerait que le problème ici, au-delà de la question de la consommation du cannabis, soit sa souffrance psychique et une communication fragile entre vous.

Quelque chose de positif apparaît dans ce que vous décrivez, c’est que votre fils a déjà fait une démarche en se rendant dans cet hôpital de Lagny, cela signifie qu’il a conscience de sa difficulté et de la nécessité de faire appel à des professionnels spécialisés.

Si cet hôpital ne lui a pas convenu, il a pourtant la possibilité de consulter un psychiatre auprès d’autres types de structures; les CMP (Centres médico-psychologiques) par exemple que vous pouvez trouver dans l’annuaire et qui se situent dans les principales villes de France. Les consultations y sont anonymes et il peut bénéficier d'un suivi régulier.

De même, les centres de soin spécialisés sur les questions de dépendance aux produits psychoactifs proposent des consultations de médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers. Ces lieux sont anonymes et gratuits et accueillent aussi bien les usagers que les personnes de leur entourage. Vous pouvez vous y rendre indépendament de votre fils pour y trouver un soutien et des conseils. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre de soin dans votre département.

Bien entendu, votre fils a également la possibilité de consulter un psychiatre dans son cabinet privé (soins remboursés par la Sécurité Sociale).

Il semble important qu'il puisse avoir accès à ces différentes informations. Nous vous encourageons donc à aborder le sujet avec lui, verbalement, par écrit ou par personne interposée par exemple. Ainsi, vous pouvez le laisser libre de faire ces démarches et éventuellement lui proposer un soutien s'il vous le demande.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Site Hevea

6-8, rue Saint-Fiacre
Centre Hospitalier de Meaux
77108 MEAUX

Tél : 01 64 35 35 82
Site web : www.ch-meaux.fr
Accueil du public : Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 et de 14h-16h30 - Mardi : 10h30-12h30 et de 16h-20h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes jusqu'à 25 ans et consultations parents, sur rendez-vous
Substitution : Délivrance de traitement de substitution aux opiacés aux heures d'ouvertures du Csapa. Consultation de tabacologie au sein de l'hôpital.

Voir la fiche détaillée